

Coût et financement

Le Département de l'Ain est maître d'ouvrage et unique financeur du projet, puisque l'aménagement ne concerne que des voiries départementales.

Le montant global des travaux s'élève à 1 438 577 €. Ils ont été réalisés pour la plupart par le groupement COLAS RHONE ALPES AUVERGNE et BRUNET TP.

En 2020, les aménagements sont estimés à 200 000 € pour les écrans acoustiques, 31 250 € pour l'éclairage (hors entretien et fonctionnement pris en charge par la commune de Saint-Denis-en-Bugey) et 100 000 € pour les aménagements paysagers. Les procédures de consultation des entreprises seront lancées prochainement.

GIRATOIRE DE SAINT-DENIS-EN-BUGEY



INAUGURATION
Vendredi 7 février 2020

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@ain.fr
www.ain.fr



Saint-Denis-en-Bugey

Un nouveau giratoire pour plus de sécurité

Pour simplifier le carrefour situé à l'intersection de la RD 1075, de la RD 1084, de la RD 5b et de la RD 1075b6, le Département a procédé à des travaux de restructuration. Un giratoire est venu remplacer l'échangeur jugé trop complexe et accidentogène.



"L'ancien carrefour, à multiples bretelles, n'était pas toujours facile à appréhender par les automobilistes. C'est pourquoi, nous avons décidé de le supprimer et de le remplacer par un giratoire plus simple, adapté aux flux de circulation. Ce nouvel aménagement vient sécuriser les déplacements des automobilistes et améliore, aussi, la desserte de Saint-Denis-en-Bugey".

Sandrine Castellano

Vice-présidente du Département de l'Ain chargée des routes et des bâtiments

Un carrefour complexe

L'échangeur, situé au croisement des RD 1075 / RD 1084 / RD 1075b6 et de la rue de la République (RD 5b), a été conçu dans les années 70 dans le cadre de l'aménagement de la déviation d'Ambérieu-en-Bugey. C'était un carrefour dénivelé comportant de multiples branches, avec des priorités variables (voie directe, cédez-le-passage, stop). Il assurait les échanges entre la déviation d'Ambérieu-en-Bugey, la RD 1075 (direction Lagnieu) et la RD 1084 (direction Lyon). Il permettait également de desservir Saint-Denis-en-Bugey par les RD 5b et 1075b6.

Ce carrefour a été le théâtre de 10 accidents corporels en une quinzaine d'années, dont 4 mortels, sans compter les nombreux accidents matériels, non comptabilisés dans les statistiques, liés à l'hésitation des usagers dans cette intersection complexe.

→Caractéristiques de l'ancien carrefour

Carrefour de type autoroutier en « demi-trèfle »

→Trafic

- RD 1075 nord (déviation d'Ambérieu) : 22 000 véhicules/jour dans les 2 sens
- RD 1075 sud (Saint-Denis-en-Bugey/Lagnieu) : 16 000 véhicules/jour dans les 2 sens
- RD 1084 (en direction de Lyon) : 11 000 véhicules/jour dans les 2 sens

→Difficultés

- Carrefour difficile à appréhender pour les usagers
- Desserte dangereuse de Saint-Denis-en-Bugey
- Fréquentes manoeuvres interdites



Le nouvel aménagement : un giratoire simplifié

La déviation d'Ambérieu-en-Bugey ayant vocation à terme à devenir une artère périurbaine, c'est la raison pour laquelle a été retenu l'aménagement d'un carrefour giratoire en lieu et place de cet échangeur, pour formaliser le changement de séquence entre la rase campagne et le milieu urbain.

Les objectifs majeurs ont été de modifier à la fois le paysage général et le comportement des usagers à l'approche de la zone urbaine en réalisant un ouvrage sécuritaire, qui imposera la modération de la vitesse et qui améliorera la lisibilité du carrefour.

→Caractéristiques :

Les caractéristiques du carrefour ont été établies en fonction du trafic actuel et du trafic à venir (progression de 1,5% par an jusqu'à l'horizon 2037).

- Giratoire de 60 mètres de diamètre composé de 4 branches à doubles files en entrées et sorties (sauf vers Lyon)
- Réalisation d'une bretelle de contournement ("shunt") pour les déplacements Ambérieu-en-Bugey/Meximieux
- Mise en place de protections phoniques (merlons et écrans acoustiques)

→Calendrier

Les travaux de terrassements, d'assainissement, de chaussées et de démolition de l'ouvrage existant ont débuté le 19 août 2019. Ils se sont achevés fin janvier 2020 par l'application de la couche de roulement et la mise en place des dispositifs de retenue (sous réserve des intempéries).

La pose des écrans acoustiques et l'installation de l'éclairage se dérouleront au cours du premier semestre 2020. Les aménagements paysagers sont prévus pour l'automne 2020.

Le développement et la sécurisation des modes doux constituent un enjeu fort de l'action du Département en faveur des mobilités. De façon à promouvoir les modes doux, le Département de l'Ain étudie en lien avec la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain la continuité des itinéraires cyclables. La sécurisation des modes doux a été intégrée dès le début du projet de réhabilitation du carrefour. Le tracé envisagé pour assurer la continuité de ces déplacements évitera aux cyclistes et aux piétons de transiter par le giratoire, offrant ainsi un compromis de sécurité maximum. La concertation entre la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain et le Département doit encore se poursuivre pour définir les modalités et le calendrier de réalisation de cette opération.